

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

**Origine :** Demande de renseignements no 1 en date du 15 juin 2004

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

- 2. Référence :** i) SCGM-1, document 1, page 4, lignes 2 à 4  
ii) SCGM-1, document 1, page 11  
iii) SCGM-1, document 6

**Préambule :**

*i)« Le renforcement du réseau est rendu nécessaire suite à l'addition successive de clients agricoles sur le réseau de Saint-Hugues qui fait en sorte que le réseau est aujourd'hui saturé et instable en période automnale, c'est-à-dire lors des périodes de séchage du maïs. »*

*ii)« Le réseau existant dans la zone de Saint-Hugues est présentement saturé et instable au cours des mois d'octobre et de novembre ( ...)*

*En effet, actuellement dans la région de Saint-Hugues (voir point « A » sur le plan clé à la pièce SCGM-1, document 6) la capacité résiduelle du réseau est nulle.( ...)*

*Le projet des deux vallées permettrait à SCGM de disposer, sur son réseau, d'une capacité résiduelle de 1000m<sup>3</sup> /heure et ce, afin de soutenir le développement futur du réseau.*

*Par conséquent, le renforcement de réseau permettra de sécuriser le réseau de Saint-Hugues, de réaliser le projet « Les deux vallées » et permettra également l'extension du réseau de ce secteur.»*

**Questions :**

- 2.1** Veuillez élaborer sur l'instabilité alléguée du réseau et veuillez expliquer comment se manifeste cette instabilité.
- 2.2** Veuillez fournir une carte à plus petite échelle du réseau couvrant l'axe Mont St Hilaire-Saint-Hyacinthe – Drummondville.
- 2.3** Veuillez fournir deux cartes détaillées du réseau en périphérie de Saint-Hyacinthe ; l'une indiquant le réseau existant et l'autre indiquant en plus le projet « les deux vallées» et ce, de façon à permettre à la Régie de localiser le projet dans une vue plus globale du réseau.
- 2.4** Veuillez indiquer sur la carte du réseau existant les sections qui sont saturés ou instables et ce, tout particulièrement, dans la zone de Saint-Hugues.
- 2.5** Veuillez déposer les données des trois dernières années sur une base mensuelle (capacité actuelle du réseau et débit requis par la clientèle existante) qui permettent de

conclure à la saturation du réseau. Dans un scénario sans extension, quelle est la solution au moindre coût pour renforcer le réseau ?

- 2.6 Veuillez fournir les coûts additionnels d'investissement et exploitation d'un tel scénario.
- 2.7 Veuillez fournir l'analyse économique de la proposition de SCGM pour le renforcement et l'extension du réseau, en déduisant les coûts associés purement au renforcement du réseau dans un scénario sans extension
- 

**Réponses :**

- 2.1 La partie du réseau saturé a été opérée en période automnale (octobre 2001, 2002, 2003/novembre 2003) à une pression inférieure à 250 kPa, alors que la norme d'opération est de 400 kPa.
- 2.2 Voir carte en annexe A.
- 2.3 Voir cartes en annexes A et B.
- 2.4 Voir carte en annexe A.
- 2.5 Les volumes mensuellement traités par le poste de Upton et consommés sont les suivants. Notons que les volumes consommés lors des mois d'octobre et de novembre sont considérablement élevés par rapport au reste de l'année.

Date	Volume 1000 m <sup>3</sup>
Juin-01	260,5
Juil-01	259,1
Août-01	251,3
Sept-01	280,2
Oct-01	1546,5
Nov-01	554,6
Déc-01	415,9
Janv-02	500,3
Févr-02	454,7
Mars-02	451,3
Avr-02	364,9
Mai-02	318,4
Juin-02	276,7
Juil-02	290,5
Août-02	281,1
Sept-02	279,0
Oct-02	1595,3
Nov-02	910,9
Déc-02	465,6

Date	Volume 1000 m <sup>3</sup>
Janv-03	528,1
Févr-03	536,5
Mars-03	531,2
Avr-03	448,0
Mai-03	325,5
Juin-03	282,4
Juil-03	287,6
Août-03	401,1
Sept-03	341,8
Oct-03	1340,2
Nov-03	1779,7
Déc-03	592,3

Tel que mentionné à la réponse à la question 2.1, ces débits font cependant momentanément baisser la pression du réseau en deçà de la norme d'opération de 400 kPa. De façon à maintenir cette pression au-delà de 400 kPa, il faudrait en tout temps limiter le débit horaire à environ 4 000 m<sup>3</sup>/heure, qui est la capacité horaire actuelle et approximative du réseau. Il est évidemment impossible d'identifier le volume mensuel correspondant à ce débit horaire puisqu'il dépend des profils de consommation mensuels des clients, lesquels sont particulièrement variables dans cette région en raison de l'usage (séchage du grain) du gaz naturel fait par les clients. De plus, il faut insister sur le fait que cette capacité horaire de 4 000 m<sup>3</sup>/heure est approximative puisqu'elle dépend de la répartition des clients sur le réseau. En effet, la demande d'un client n'aura pas le même effet sur la pression du réseau selon que le client est situé à l'extrémité du réseau ou immédiatement après le poste de livraison.

Dans la perspective d'un scénario sans extension, la solution au moindre coût est de limiter la consommation des clients existants.

- 2.6** Voir la réponse aux questions 1.1 et 1.2 à la pièce SCGM-1, document 1.1.
- 2.7** Compte tenu que la grosseur des conduites proposées pour ce projet constitue un minimum pour le renforcement du réseau, nous ne pouvons faire de distinction entre les coûts associés purement au renforcement du réseau versus ceux attribués simplement au développement du réseau.